

MERCANTOUR, DES GORGES DU LOUP À LA VALLÉE DES MERVEILLES

Nous partons pour une semaine magique et hors de notre temps. Un itinéraire au cœur des Alpes maritimes où les cриquets chantent avec les Gypaètes, où le climat méridional nous offre une flore unique et rare, où les paysages dans un écrin de hauts sommets, nous dévoilent un bout de "la grande bleu"... Un séjour en deux temps : depuis Nice, nous prenons progressivement de la hauteur pour atteindre les villages perchés de Tourrettes, Gourdon, Pont sur Loup avant de partir profiter dans un second temps de la magie de la vallée des Merveilles dans le Parc National du Mercantour

| | | |
|---|-----------|-------------------------------------|
|  | Région | Alpes du sud |
|  | Activité | Rejoindre un groupe |
|  | Durée | Trekking |
|  | Groupe | 6 jours |
|  | Code | 4 à 8 personnes |
|  | Prix | TMERC |
|  | Niveau | A partir de 795 € |
|  | Confort | 3/5 |
|  | Langue(s) | 3/5 |
| | | français |

PROGRAMME

📍 Jour 1 Accueil à Nice - Cascades du saut du loup - Tourrettes sur Loup

Accueil à Nice en début d'après midi. Transfert aux cascades du Saut du Loup situées au début des Gorges du Loup. Immersion dans un véritable petit paradis de fraîcheur : la Grande Marmite, les cascades des demoiselles, les pétrifiantes, le belvédère. Transfert à Tourrettes sur Loup. Nous sommes à 14 km de la mer, entre Nice et Cannes, dans un charmant village médiéval, perché sur un éperon rocheux au milieu d'une superbe et généreuse végétation. Ici aloès et figuiers de barbarie poussent naturellement. Tourrettes sur Loup demeure imperturbable avec ses hautes maisons posées en remparts, laissez le charme du village agir...

Nuit à Tourrettes sur Loup

📍 Jour 2 Tourrettes - Les gorges du Loup - Gourdon - Pont du loup - Tourrettes

Transfert vers les Gorges du Loup, rivière qui prend sa source dans les hauteurs boisées de la commune d'Andon-Thorenc à 1250 m d'altitude. Nous remontons la rivière à pied et profitons, pour ceux qui le souhaitent, des nombreux trous d'eau très rafraîchissants. Nous rejoignons le charmant village de Gourdon, véritable forteresse médiévale qui surplombe la Vallée du Loup. Nous terminons notre journée par la visite du village de Pont sur Loup et surtout faisons un arrêt gourmand à la confiserie Florian, un haut lieu de la gourmandise Niçoise. Transfert retour vers Tourrettes sur Loup.

- Dénivelé plus : 300 mètres - Dénivelé moins : 600 mètres - Nb d'heures de marche : 4 à 5 - Hébergement : Nuit à Tourrettes sur loup

📍 Jour 3 Tourrettes - Castérino et randonnée autour du hameau.

Nous partons pour Castérino. Après un transfert d'environ 2h15, nous consacrons l'après midi à une petite randonnée autour de Casterino dans le mélèzin Fontanalba.

Perché à 1550m d'altitude, le hameau est situé dans un site préservé, au pied du Parc National du Mercantour et de la vallée des Merveilles. Entouré de superbes sommets dont le fameux Mont Bego, nous profitons de l'environnement de ce petit hameau paisible. Visite possible du musée des Merveilles.

- Nb d'heures de marche : 3 - Altitude max : 1900 mètres - Hébergement : Nuit en auberge à Casterino

📍 Jour 4 De Casterino au refuge de Valmasque

Départ de Casterino en direction du refuge de Valmasque. Au début notre montée s'effectue à travers une vallée très impressionnante car nous suivons un canyon en hauteur par une ancienne piste militaire tout à fait remarquable. Quelques passages assez aériens. Nous continuons en direction du lac Vert (2221m) et gagnons le refuge de Valmasque. Plus nous avançons, plus le paysage devient minéral, presque lunaire.

Pour les plus courageux et motivés, l'après-midi une petite balade au dessus du refuge est possible, peut-être jusqu'au Lac sans Nom, pour une vraie boucle sportive !

- Dénivelé plus : 670 mètres - Nb d'heures de marche : 4 à 5 - Altitude max : 2230 mètres - Hébergement : Nuit au refuge de Valmasque

📍 Jour 5 Du Refuge de Valmasque au refuge des Merveilles.

Départ du refuge de Valmasque direction la baisse de Valmasque que nous rejoignons en 1h30-2h Nous longeons le lac Vert, le lac Noir et celui du Basto.

Arrivés au col, nous empruntons le GR52 et entrons dans la vallée des Merveilles. Nous admirons la beauté du cadre, ses dalles aux couleurs ocre et rouge, les "Pélites" mais aussi de gros "blocs" de grès mauve très impressionnantes (dont le fameux Rocher des Merveilles" qui surplombe la zone des gravures). La vallée des Merveilles tient son nom des milliers de gravures datant du néolithique et de l'âge du bronze qui y sont parsemées, elles ont entre 3700 et 6000 ans environ. Les gravures (plus de 36000 ont été répertoriées) sont

protégées par le classement de la zone comme "Monument Historique". Nous faisons la visite complète du site des Merveilles par la zone réglementée de l'Arpette. Puis après le "Christ", nous allons voir les gravures en rive gauche de la vallée, superbes et moins connues! Nous poursuivons avant d'arriver au refuge des Merveilles situé au bord du lac long supérieur.

Dénivelé plus : 600 mètres - Dénivelé moins : 720 mètres - Nb d'heures de marche : 7 - Altitude max : 2550 mètres - Hébergement : Nuit au refuge des merveilles.

📍 Jour 6 Refuge des Merveilles - Lac des Mesches - Casterino - Nice

Redescente du refuge des Merveilles jusqu'au Lac des Mesches : nous empruntons le "sentier des cairns" (sentier des bergers) qui surplombe le Val d'Enfer (de superbes passages aériens) puis nous longeons la rivière du Vallon de la Minière jusqu'au Lac des Mesches. Ensuite retour par le bus jusqu'à Casterino. De Casterino, transfert retour sur Nice. Dispersion en fin d'après-midi.

Dénivelé plus : 180 mètres - Dénivelé moins : 900 mètres - Nb d'heures de marche : 3 h de descente - Altitude max : 2110 mètres

Cet itinéraire est fourni à titre indicatif : suivant les conditions météorologiques et opérationnelles, votre guide de haute montagne peut en effet modifier cet itinéraire, pour votre sécurité et celle du groupe.

DATES & PRIX

Départs pour les groupes parlant français :

Pas de départ pour l'instant

Code voyage: TMERC

Le prix comprend

- L'hébergement.
- L'ensemble des demi-pension et pique-niques.
- L'encadrement par un accompagnateur
- Le transfert des bagages.
- Les transferts sur place.

Le prix ne comprend pas

- Les frais de dossier.
- L'acheminement A/R au lieu de RDV
- Le déjeuner du J01, dîner du J02 et dîner du J06

A payer sur place :

- Les dépenses personnelles.
- Les boissons.
- Le dîner du J02
- Les visites éventuelles (sauf l'entrée aux Cascades le J01)
- Les pourboires à l'équipe d'encadrement sur place (à votre discrédition)

Conditions de paiement et d'annulation

Inscription

L'inscription à l'une de nos activités ou voyage implique l'acceptation des conditions générales de vente. Chaque client doit remplir un bulletin d'inscription. L'inscription n'est acceptée qu'avec le versement d'un acompte représentant 35% du montant total du voyage et dans la mesure des places disponibles. Si l'inscription se fait à moins de 35 jours du départ, le prix total du voyage devra être réglé dès l'inscription. Vous pouvez effectuer votre paiement par virement bancaire (SWIFT/IBAN) ou par carte bleue directement sur le site (à paraître prochainement). Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail dans les plus brefs délais.

Facturation

Une fois votre réservation enregistrée, nous vous envoyons par mail votre facture. Le solde doit nous parvenir au moins 35 jours avant votre date d'arrivée. Si le solde du voyage ne nous est pas parvenu dans ces délais, Altaï France se réserve le droit d'annuler la réservation sans indemnité.

Annulation

Annulation de votre part:

Si, pour quelque raison que ce soit, vous devez annuler votre voyage, les sommes que vous avez versées vous seront remboursées sous réserve des retenues suivantes :

Vous devez nous faire connaître votre décision d'annulation par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception, et c'est la date de réception de ce courrier qui déterminera la date de votre annulation.

Si vous annulez votre voyage, pour quelque raison que ce soit, les sommes que vous avez versées vous seront remboursées sous réserve des retenues suivantes :

Si votre annulation a lieu :

- Plus de 31 jours avant le départ: 30% du montant total du dossier (hors assurance).

- De 30 à 21 jours : 40 % du montant total du voyage (hors assurance).
- De 20 à 14 jours avant la date du départ : 50% du montant total du dossier (hors assurance).
- De 13 à 7 jours avant la date du départ : 75% du montant total du dossier (hors assurance).
- A moins de 7 jours avant la date du départ : 100% du montant total du dossier (hors assurance).

Cas particuliers, quelle que soit la date d'annulation ou de modification de contrat : ces frais s'ajoutent au barème ci-dessus :

- Frais fixes terrestres : les frais engagés tôt pour des réservations fermes vous seront facturés en cas d'annulation (réservations de certains refuges par exemple)
 - Frais d'assurance et d'inscription : quelque soit l'assurance souscrite, le montant de l'assurance et les frais d'inscription sont dus et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement. Si vous avez souscrit une assurance multirisques, les sommes retenues vous seront remboursées par l'assurance dans certains cas (notamment maladie, accident, décès, etc.).
- L'assurance multirisque entre en vigueur dès le jour de votre inscription et de l'achat de votre assurance.

Annulation de notre part:

Altaï France peut être amené à annuler sans frais un départ:

- faute de l'atteinte du nombre minimum de participants pour garantir le départ.
- en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables liées aux conditions de la montagne et notamment pour des raisons liées au maintien de la sécurité des clients,

Dans ce dernier cas, Altaï France proposera des solutions de remplacement. Dans le cas aucune solution de remplacement n'est possible, Altaï France remboursera au client les prestations non réalisées sans que celui-ci puisse prétendre à quelconque autre indemnité.

Vous serez informé de l'annulation dans les meilleurs délais et au plus tard :

- 30 jours avant la date prévue pour un voyage liberté ou exclusif ;
- 20 jours avant la date de départ pour les voyages devant réunir un nombre minimum de participants et dont la durée dépasse 6 jours;
- 7 jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée est de 2 à 6 jours ;
- 48 heures avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée ne dépasse pas 2 jours.

En cas d'annulation totale ou partielle du séjour par Altaï France imposée par des éléments mettant en cause la sécurité des clients (mauvaises conditions météo en montagne entre autre), Altaï France remboursera au client les prestations non réalisées sans que celui-ci puisse prétendre à quelconque autre indemnité.

Pour des raisons de sécurité et pour garantir un niveau homogène correspondant à celui annoncé, l'encadrement et l'organisation se réservent le droit d'interrompre votre participation si votre niveau technique et ou votre forme physique ne correspondent pas à ceux requis. En aucun cas cette interruption ne pourra donner lieu à un remboursement ou à un versement d'indemnités.

Modification du contrat

En cas de modification d'un voyage par le client entraînant des frais pour Altaï France, ces frais seront à la charge du client. Dans tous les cas, toute modification fera l'objet d'un écrit. Altaï France pourrait modifier des éléments au contrat de voyage si des événements extérieurs à notre volonté s'imposaient, nos clients en seraient informés par écrit dans les plus brefs délais.

Prix et révision des prix

Pour les voyages en groupe, les prix figurant sur le site internet ont été calculés et sont valables pour le nombre indiqué de participants pour chaque voyage. Les tarifs sont confirmés lors de l'inscription. Si le nombre de participants est inférieur, un supplément petit groupe peut être appliqué. Pour tous les séjours ou programmes, nous mentionnons le prix par personne, valable à partir d'un certain nombre de participants, et nous détaillons les prestations incluses et non incluses de ce prix. Toute modification des taux de change, des prix des différents éléments composant un voyage et en particulier le prix des carburants peut entraîner un réajustement du prix.

Cession du contrat

En cas de cession du contrat par le client à un cessionnaire, les conditions de modification et d'annulation s'appliquent.

Assurance

Nous vous invitons à souscrire une assurance avant votre départ garantissant les activités pratiquées avec Altaï France. Le détail des assurances proposées est disponible sur cette page:

<https://france.altaibasecamp.com/fr/assurance>

Dans le cas où vous ne souscrivez pas à l'une de nos assurances, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer par mail les informations de votre contrat d'assurance (nom de la compagnie, nom du contrat, n° de police d'assurance, n° de téléphone) et d'emporter ces informations avec vous lors de votre séjour.

INFOS PRATIQUES

Encadrement

Vous serez encadrés par un accompagnateur en montagne diplômé d'Etat, agréé par le Parc National du Mercantour pour accéder aux différents sites des gravures.

Alimentation

Repas : Les pique-niques du midi sont constitués pour la plupart de salades composées, de charcuteries, de fromages du pays et de fruits.

Le soir, les repas sont chauds et cuisinés.

Durant les randonnées, l'accompagnateur propose des "en-cas" à base de fruits secs, de barres de céréales ou autres gourmandises énergétiques, n'hésitez pas à emporter les vôtres si vous avez vos préférences

Hébergement

En dortoir avec sanitaire collectif Les couvertures sont fournies dans les gîtes et refuges; Prenez un drap de sac et taie d'oreiller. 2 nuits en hôtel à Tourrettes sur Loup

Déplacement et portage

Rendez-vous : 14h30 à la gare SNCF de Nice (06).

Accès : EN TRAIN horaires à vérifier auprès de la SNCF

Dispersion : Vers 17h00 à Nice (06). Parking pendant le circuit : Parking (non surveillé) à la gare SNCF de Nice

Pour les 3 premiers jours : vos affaires personnelles pour la journée

Pour les 3 jours suivants (pas de transfert de bagages possible dans le Parc) : votre sac principal reste à Casterino, vous prévoyez vos affaires nécessaires pour les jours 4 et 5, vous retrouvez votre sac principal à Casterino le Jour 6

Pourboires

Il s'agit d'une pratique usuelle et non obligatoire. Selon votre satisfaction à la fin de votre voyage, il est d'usage de donner un pourboire à votre guide et à l'équipe locale. Il doit être adapté en fonction du niveau de vie du pays et de la durée de votre voyage. C'est votre geste d'appréciation par rapport à la prestation reçue.

Equipement indispensable

En randonnée le principe des 3 couches reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité :

- un tee-shirt à manches courtes en matière respirante (fibre creuse) ou un tee-shirt à manches longues en matière respirante
- une veste en fourrure polaire
- une veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace. En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids, ou lors des pauses en altitude, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir des vêtements qui séchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements et vous refroidi lors des pauses.

L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner :

- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type Vibram (penser à « tester »)

auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Chaussures basses déconseillées à partir des séjours de niveau 3 chaussures)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 bonnet ou tour de cou multifonction type BUFF© et 1 paire de gants léger pour se protéger du froid en altitude
- 2 tee-shirts manches courtes adaptés à l'effort (en matière respirante)
- 1 sous-pull à manches longues également adapté à l'effort
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent)
- 1 cape de pluie ou une housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans les sac)
- 1 pantalon de trekking ample
- 1 short ou bermuda adapté à la marche
- 1 paires de chaussettes de randonnée, hautes adaptées à la marche

Equipement utile

- Une petite lampe de poche(avec piles de recharge)
- Bâtons de marche télescopiques avec protection: embouts plastiques(conseillés)
- Une gourde (voire 2)
- Un couteau, une cuillère, et une fourchette
- Un tupperware individuel en plastique, pour les salades de midi de 500 cm3 soit 0.5 litres.
- Crème de protection solaire (peau et lèvres),
- Papier toilette + briquet (pour le brûler).
- Facultatif : appareil photo, jumelles ...

Attention : la montagne est capricieuse et soudaine. Nous avons essayé de penser à toutes les différentes situations climatiques que celle ci peut nous offrir. Cette liste d'équipement, vous permettra de vous adapter, agréablement aux débordements d'humeur de dame montagne !

Bagages

L'ensemble de vos affaires doivent être répartie dans deux sacs :

- Un sac de voyage pour contenir l'ensemble de vos affaires personnelles.
- Un sac à dos 45l env, avec large sangle ventrale et sangle de poitrine serait préférable. Il contiendra les affaires de la journée : gourde, appareil photo, vêtement chaud et pique-niques de midi...et aussi vos affaires pour les 2 nuits jours 4 et 5. Penser à un sac poubelle pour isoler le linge de rechange de l'humidité.

Pharmacie

Votre accompagnateur dispose d'une trousse de secours de première urgence pendant le circuit. Toutefois, nous vous recommandons d'apporter vos médicaments :

- Médicaments personnels
- Anti douleur type Paracétamol
- Anti diarrhéiques
- Traitement antibiotique à large spectre
- Pansement intestinal
- Crème solaire à forte protection pour les lèvres et la peau
- Collyre pour les yeux
- Crème hydratante pour le traitement des brûlures superficielles (ampoules et coups de soleil)
- Une bande élastique adhésive, une boîte de pansements adhésifs et compresses désinfectantes
- Un répulsif anti-moustique
- Double peau pour les ampoules

Passeport

Non

Visa

Non

Carte d'identité

Non

Vaccins obligatoires

Non

Santé / recommandations sanitaires

Avant votre séjour, préparez votre corps aux futurs efforts physiques. Si vous pratiquez un sport pendant la semaine, ne changez rien! Si vous êtes plutôt voiture, ascenseur, bureau: essayez de prendre les escaliers, de marcher une à deux heures par semaine, faites du vélo ou VTT, nagez ...afin de solliciter, préparer vos muscles, articulations, votre coeur aux différentes activités physiques à venir (même en niveau facile).

En montagne, l'eau coule souvent en abondance, mais elle n'est pas toujours potable! Demander l'avis à votre accompagnateur, faites le plein aux fontaines d'eau potable dans les villages, dans les bassins chez les particuliers (en ayant demandé préalablement l'autorisation!).

L'accompagnateur emporte souvent avec lui un thermos d'eau chaude, pour les pauses thé pendant la randonnée.

INFORMATIONS MESURES SANITAIRES COVID-19 :

Sur nos séjours en France, toutes les mesures nécessaires ont été prises afin de respecter les consignes sanitaires formulées par le gouvernement:

- Dans les hébergements et restaurants, les sanitaires (toilettes comme salles de bain) sont désinfectés plusieurs fois par jour.
- En refuge, la distanciation est mise en place selon un protocole propre à chaque refuge (un lit sur deux ou encore éloignement des lits), les couvertures et les draps ne sont pas proposés par l'hébergement. Il sera donc nécessaire d'apporter votre propre duvet et drap de sac.
- Dans les hôtels, les règles sont aussi respectées, notamment dans les espaces communs (salon et restauration en autre). Dans les chambres, les draps et couvertures sont fournis.
- Le port du masque sera obligatoire lors des transferts en véhicules qui sont désinfectés avant et après chaque déplacement.

Lors de voyage en groupe, votre guide sera à votre écoute pour répondre au mieux à vos questions.

Aussi, nous n'imposons pas la chambre individuelle pour les personnes qui s'inscrivent seules. Vous partagez alors la chambre, les sanitaires et la salle de bain avec une autre personne. Cela induit que vous acceptez d'assumer les conséquences de cette promiscuité. Vous pouvez toutefois décider de réserver une chambre individuelle moyennant un supplément et sous réserve de disponibilité.

Nos équipes locales mettent tout en oeuvre afin que votre voyage se passe dans les meilleures conditions possibles et que vos vacances se passent magnifiquement bien. Vous avez raison de nous faire confiance.

Climat

Le climat dans les Alpes du sud prend en compte plusieurs paramètres : la plupart des pluies de l'arrière pays ne viennent pas de l'ouest mais du sud par ce qu'on appelle les "entrées maritimes", ce sont des brises quotidiennes qui font remonter l'humidité de la mer pendant la journée et redescendant pendant la nuit. On voit souvent ces nuages se former très vite dans l'après-midi sur les sommets quand il fait chaud. D'autre part, il y a aussi beaucoup de "fronts" venant du nord-est et des plaines du Piémont italien qui viennent se "casser" sur les reliefs. Ce sont des fronts souvent froids, humides et puissants. De ce fait, il y a souvent plus de pluie côté italien (au nord) que côté français.

Le climat est donc plus chaud près de la mer mais pas forcément plus sec. La végétation change beaucoup, mais plus à cause de la nature du sol, de l'altitude et de la température, que de la pluviométrie.

Géographie

Adossé à la frontière du Piémont italien, le massif du Mercantour est le dernier promontoire de l'arc alpin au sud, avant sa brutale plongée dans la mer Méditerranée. A la cime du Gélas, plus haut sommet du Mercantour (3143 m) vous êtes seulement à 50 km de la mer à vol d'oiseau !

Le climat du Mercantour est caractérisé par des hivers doux et des étés chauds, les températures hivernales sont en moyenne de 5°C plus élevées que sur des stations d'altitude identique dans les Alpes du nord. L'été y est plus précoce et plus chaud. Maximales

en automne et minimales en été, les précipitations sont abondantes (plus de 1000 mm/an) et particulièrement violentes, causant parfois des dégâts importants (glissement de terrain).?Les conditions météorologiques hivernales sont caractérisées par le passage de grandes perturbations. Durant l'été, le Mercantour est en revanche soumis aux remontées d'air chaud d'origine tropicale, favorables au déclenchement des orages.

Le massif du Mercantour présente des singularités propres à sa position méridionale sur la chaîne des Alpes. Des précipitations et des vents forts (mais brefs) y alternent avec de longues périodes de beau temps, calme et limpide.

En raison de sa localisation à l'extrême sud des Alpes, le Mercantour présente un climat soumis à de multiples influences : influence alpine au nord, fort ensoleillement et incidence de la Méditerranée au sud. Leur confluence génère de multiples situations météorologiques.

Une situation particulière entre mer et montagne qui lui confère un caractère unique et original.

L'histoire en quelques lignes

Au milieu du XIXème siècle, cette vaste région montagneuse appartenait à cette époque au "Royaume de Piémont-Sardaigne". Le souverain régnant, Vittorio-Emmanuel II, appelé également "le Roi Chasseur", fut le premier à se préoccuper de la sauvegarde de ces territoires. S'apercevant que les effectifs de chamois ne cessaient de décroître et que le bouquetin avait été éliminé, le Roi décida de créer le 26 décembre 1859 une "Réserve Royale de Chasse" sur les massifs du Mercantour et de l'Argentera.

Si on se réfère au premier acte officiel, la motion prise par le Conseil Général des Alpes-Maritimes (20 novembre 1946), la gestation du Parc national du Mercantour a duré 33 ans.

A partir de 1900, Vittorio-Emmanuel III, qui hérita du Royaume d'Italie, fut à l'origine de la réintroduction de 23 bouquetins dans le massif de l'Argentera-Mercantour. Après 11 années d'efforts de réintroduction de 1921 à 1932, quelques individus arrivèrent à survivre et à se reproduire.

Tourisme responsable

TOURISME RESPONSABLE :

Altaï France œuvre depuis toujours pour un tourisme plus responsable et s'inscrit dans une démarche d'organisation de voyages respectant des principes équitables et durables.

L'harmonisation des pratiques assure :

- Une juste répartition des retombées économiques.
- L'amélioration des conditions de travail des équipes locales et leur sensibilisation à la protection de l'environnement.
- L'information des voyageurs au respect des populations locales et de l'environnement et le recueil de leurs ressentis à leur retour.

Adoptez, vous aussi, des gestes simples lors de vos voyages et agissez ainsi en faveur d'un tourisme responsable :

- Évitez de laisser des déchets derrière vous. Déposez les dans des poubelles ou ramenez les avec vous.
- Utilisez l'eau potable avec parcimonie (préférez les douches aux bains et signalez les fuites) et évitez de la gaspiller. (préférez les savons biodégradables pour vous laver etc.)
- Évitez de dégrader des sites culturels : ne touchez pas les statues, ne déplacez pas pierres et objets etc.
- Préférez les échanges aux dons (des cadeaux trop importants au vu du niveau de vie du pays peuvent déstabiliser l'équilibre économique local).
- En balade, notamment dans certains écosystèmes fragiles, observez la faune à distance, ne sortez pas des sentiers, limitez le piétinement et ne rapportez pas de « souvenirs » : renoncez à cueillir des fleurs rares, à ramasser des fossiles etc.
- Dans certains hôtels, vous disposerez d'une climatisation individuelle. Il est vivement recommandé pour éviter la surconsommation énergétique et les émission de gaz à effet de serre de la couper systématiquement lorsque vous n'êtes pas présent dans la chambre.

Situation environnementale

Il y a depuis déjà plusieurs années en France une forte prise de conscience collective de la politique environnementale. Protéger la nature et les espaces préservés, amoindrir la pollution, faire attention à sa consommation d'énergie ... sont des thèmes récurrents et d'importance nationale. En trek ou plus largement dans les voyages d'aventure, l'intérêt est d'ordre majeur, l'équilibre écologique des espaces traversés étant très fragile. La vigilance, l'attention et la responsabilité est du ressort de tous, chacun est acteur du maintien de la propreté, de l'état des lieux, de la pollution.

Le traitement des déchets

Les organisations locales s'occupent de la gestion des déchets dans les sites naturels. Le système de collecte et de traitement des déchets est opérationnel : les poubelles de tri sélectif, les collectes publiques et privées.

Ressources en eau

L'approvisionnement en eau n'est pas une problématique majeure en France. L'eau est potable pour les voyageurs. Nous mettons en place des pratiques de gestion de l'eau (consommation minimale journalière, limitation de l'impact sur la biodiversité locale et sur les populations et utilisation de détergents écologiques).

Ressources en bois :

En France les ressources en bois sont nombreuses. La déforestation reste minime.

Si possible, nous minimisons l'utilisation du gaz et privilégions l'utilisation de combustible renouvelable.

Sites naturels

Le territoire français possède des Parcs nationaux, parcs régionaux et autres espaces protégés : Parc national des Cévennes , Parc national des Ecrins, Parc national de La Guadeloupe, Parc amazonien de Guyane , Parc national du Mercantour , Parc national de Port-Cros , Parc national des Pyrénées , Parc national de La Réunion , Parc national de la Vanoise , 47 parcs naturels régionaux,...
Gestion : Parcs Nationaux de France (www.parcsnationaux.fr), Fédérations des Parcs Naturels Régionaux de France (www.parcs-naturels-regionaux.fr), Office Nationale des forêts (www.onfr.fr), Réserves Naturelles de France (www.reserves-naturelles.org), Conservatoire du Littoral (www.conservatoire-du-littoral.fr),...

Nous respectons la réglementation et les usages en vigueur dans les parcs nationaux, les parcs régionaux et les autres espaces protégés.